Image not found or type unknown

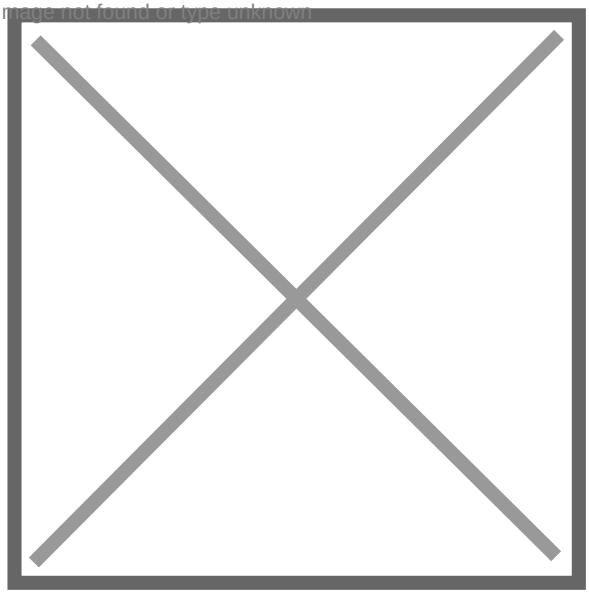

Sous-seing privé gestion de on patrimoine

Par **saovicente_old**, le **27/08/2009** à **12:21**

Bonjour,
J'ai établi il y a 4 ans un sous-seing privé de gestion à une personne de ma famille .
Cette gestion concernait mes biens immobiliers ainsi que la gestion de mes comptes bancaires , je précise que ce contrat très large , passé devant notaire , pemettait de faire des chèques , des retraits ..... etc .
aujourd'hui , cette prsonne ne veut pas me rendre toutes les factures concernant cette gestion.
Bien entendu , j'ai réclamé ces factures par lettres recommandées , par mon avocat ,par huissier .
Mon avocat me dit , qu'elle pourrait demander un "salaire" pour cette gestion !
pesonnellement , je pense qu'elle aurait pu demander une rémunération de cette gestion quand elle a signé devant le notaire.
Donc , j'hésite à faire une procédure .... pour 7000€ tout de même !!
Qui dois-je suivre ?
merci

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés